

Le rôle de la femme selon l'Écriture

R.K. Campbell

1^{re} édition octobre 2026

Table des matières

Préface.....	1
Introduction.....	3
1 – <i>Dans la Création</i>	3
2 – <i>La Chute</i>	6
Les saintes femmes d'autrefois et sous la loi.....	8
Sous la dispensation de la grâce.....	10
1 – <i>Au sein du foyer</i>	10
2 – <i>L'enseignement public</i>	14
3 – <i>Dans l'assemblée</i>	16
4 – <i>Se couvrir la tête</i>	19
<i>La honte de la tête découverte</i>	21
<i>La longue chevelure n'est pas un voile</i>	22
<i>Pas une telle coutume</i>	23
Exemples tirés de l'Écriture.....	23
1 – <i>Le côté négatif</i>	23
2 – <i>Le côté positif</i>	24
<i>Marie (Miriam)</i>	24
<i>Les femmes d'Exode 35:22-26</i>	24
<i>Débora</i>	25
<i>La femme de Sunem</i>	25
<i>Les femmes du Nouveau Testament</i>	25
La parure et la tenue vestimentaire.....	28

Préface

Dans cette brochure, nous nous proposons d'examiner le rôle de la femme au sein de la famille, de la société et de l'Assemblée, tel qu'il nous est présenté dans les Saintes Écritures. Notre étude ne visera pas à déterminer quelle est la place habituelle que les femmes ont occupée et qui leur a été accordée dans ces domaines, ni ce qui est opportun, raisonnable ou conforme à l'enseignement de l'Église professante en général sur le sujet. Notre préoccupation est la suivante : « Que dit l'Écriture ? » (Rom. 4:3 ; Gal. 4:30). Nous souhaitons examiner ce que Dieu a dit dans sa Sainte Parole au sujet du rôle de la femme.

Pour ceux qui considèrent la Bible comme la Parole inspirée de Dieu et professent s'y conformer, ce que Dieu a dit à ce sujet devrait assurément être définitif et concluant. C'est à ceux qui reconnaissent l'autorité des Écritures que nous nous adressons, et notre appel se fonde uniquement sur cette Révélation de la Vérité. Puisse le lecteur faire comme les Béréens d'autrefois, qui « reçurent la parole avec toute bonne volonté, examinant chaque jour les écritures pour voir si les choses étaient ainsi » (Actes 17:10-11).

R. K. C., janvier 1947

(4^e édition – 1991)

Introduction

Tout lecteur avisé conviendra que Dieu a confié à la femme un rôle particulier et merveilleux au sein de la famille, de la société et de l'Assemblée, et qu'il l'a spécialement préparée à remplir cette fonction unique qu'aucun homme ne peut assumer comme il convient. L'Écriture, du début à la fin, nous montre la place particulière de la femme dans la création, lors de la chute de l'humanité, sous la loi dans l'Ancien Testament, et sous la grâce dans l'Assemblée, dans le Nouveau Testament. Nous verrons, à la lumière de la Parole de Dieu, que la femme a sa propre sphère de service et que celle-ci est à la fois très bénie et indispensable.

Il sera très utile, pour bien comprendre notre sujet, d'examiner d'abord sa place dans la création, lors de la chute, sous la loi, et au sein du foyer. Discerner le rôle que Dieu a confié à la femme dans ces domaines nous donnera le contexte nécessaire pour examiner et comprendre sa place biblique dans l'Assemblée.

1 – Dans la Création

Nous apprenons dans Genèse 2 que l'homme a été créé en premier, puis que, à partir d'une côte d'Adam, Dieu a formé une femme et l'a amenée vers l'homme pour qu'elle lui soit une aide. Dans 1 Corinthiens 11:8-12, l'Esprit de Dieu a consigné le commentaire suivant à ce sujet : « Car l'homme ne procède pas de la femme, mais la femme de l'homme ; car aussi l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme à cause de l'homme. C'est pourquoi la femme, à cause des anges, doit avoir sur la tête une marque de l'autorité à laquelle elle est soumise. Toutefois, ni la femme n'est sans l'homme, ni l'homme sans la femme, dans le Seigneur ; car comme la femme procède de l'homme, ainsi aussi l'homme est par la femme ; mais toutes choses procèdent de Dieu » (v.10-12). Voici une présentation délicieusement nuancée et équilibrée de la vérité concernant la relation entre l'homme et la femme.

Le fait même que la femme ait été tirée de l'homme prouve son égalité avec lui. Elle n'est pas son inférieure, mais son égale, son

aide. Il y a égalité, mais avec elle, diversité. La femme a été créée pour l'homme, pour être avec lui, à ses côtés. Dieu n'a jamais voulu que la femme soit une créature indépendante, séparée de l'homme, mais qu'elle soit associée à lui, et qu'ensemble ils ne forment qu'une seule chair et symbolisent Christ et son Épouse, l'Assemblée. La femme ne brille jamais plus que lorsqu'elle accomplit le but pour lequel elle a été créée, qui était avant tout d'être le soutien de l'homme.

Cependant, nous devons remarquer que le fait même que la femme ait été tirée de l'homme indique que l'homme est son chef. C'est la conclusion que l'Esprit de Dieu nous présente dans les versets cités plus haut de 1 Corinthiens 11 : « C'est pourquoi » – compte tenu de sa place dans la création – « la femme, à cause des anges, doit avoir sur la tête une marque de l'autorité à laquelle elle est soumise » (v.10). L'apôtre dit : « Mais je veux que vous sachiez que le chef de tout homme, c'est le Christ, et que le chef de la femme, c'est l'homme » (v.3). En raison de cet ordre divin dans la création, la femme doit reconnaître l'autorité de l'homme et porter sur sa tête le signe (ou la marque) de son autorité sur elle, c'est-à-dire un voile sur la tête, en particulier lorsqu'elle prie ou prophétise et lorsqu'elle se trouve dans l'Assemblée (v.5-10). Les anges doivent contempler l'ordre de Dieu dans la création et dans l'assemblée.

Nous reviendrons plus tard sur la question du voile de la femme ; nous nous contentons pour l'instant d'y faire allusion en lien avec sa place dans la création et avec la reconnaissance qui en découle de l'homme comme son chef, ce que symbolise le voile, selon l'Écriture.

En 1 Corinthiens 11:14-15, l'apôtre fait référence à la nature comme une preuve supplémentaire de la distinction entre l'homme et la femme et de la place qui lui revient dans la soumission. « La nature même ne vous enseigne-t-elle pas que, si un homme a une longue chevelure, c'est un déshonneur pour lui ? Mais si une femme a une longue chevelure, c'est une gloire pour elle, parce que la chevelure lui est donnée en guise de voile ». Dieu a donné *une longue chevelure* à la femme et des cheveux courts à l'homme comme signe distinctif entre eux. Il est naturel que la femme ait les cheveux longs et que l'homme ait les cheveux courts.

Dans les Écritures, les cheveux longs sont généralement un symbole de dépendance, de soumission, et de cette modestie qui sied à la femme en tant que « vase plus faible » auquel l'homme doit rendre honneur (1 Pierre 3:7). Le passage que nous examinons ici, dans 1 Corinthiens 11, parle des cheveux de la femme comme étant sa gloire.

Une femme ne manifeste la gloire et la beauté qui lui ont été données que lorsqu'elle reste fidèle au rôle de dépendance et de soumission que Dieu lui a confié et qu'elle conserve son caractère féminin. Plus une femme est féminine, plus elle est belle et agréable à Dieu. Plus une femme s'efforce de ressembler à un homme et de prendre sa place, plus elle perd sa véritable beauté et sa vertu.

L'expression « la nature elle-même ne vous l'enseigne-t-elle pas ? » peut s'appliquer largement à notre sujet présent. La constitution et le tempérament naturels de l'homme et de la femme sont entièrement différents. Dieu, dans sa sagesse, a établi de grandes différences dans la constitution physique, mentale et émotionnelle de l'homme et de la femme. Il a généralement doté l'homme d'une plus grande taille et d'une plus grande force et, par un heureux contraste, a donné à la femme une grâce naturelle, de la douceur et une vivacité d'esprit, la rendant particulièrement apte à la vie familiale. Le Créateur a manifestement ainsi constitué par nature les hommes et les femmes pour qu'ils remplissent des rôles distincts et séparés, tout en se complétant mutuellement.

Ainsi, la création et la nature nous enseignent que la femme a un rôle distinct de celui de l'homme dans la société, et nous verrons que le rôle que Dieu lui a confié dans l'Assemblée est en harmonie avec sa place dans la création et dans la nature. Nous constaterons que sa place dans la création détermine également son rôle dans l'assemblée, et que sa place dans la nature illustre son rôle sous la grâce, ou sa relation en tant que femme chrétienne avec Dieu. Les deux sont indissociables. Dieu n'attribue ni à la femme ni à l'homme un rôle au sein de l'assemblée qui soit contraire à leur place dans la création et dans la nature.

2 – La Chute

Ayant vu, à partir de la création, que le rôle de la femme consiste à se soumettre à son chef et à lui tenir compagnie, nous allons maintenant examiner quel rôle elle a joué dans la chute de l'humanité au jardin d'Éden, et quel rôle lui a été attribué en conséquence. D'après le récit divin de Genèse 3, nous apprenons que le serpent a tenté notre mère, Ève, pour qu'elle mange du fruit défendu, et que c'est elle qui en a mangé et qui en a également donné à son mari, qui en a mangé à son tour (v.1, 6). C'est pour cette raison que Dieu dit à Ève : « Je rendrai très grandes tes souffrances et ta grossesse ; en travail tu enfanteras des enfants, et ton désir sera tourné vers ton mari, et lui dominera sur toi » (Gen. 3:16).

Nous voyons ici la première femme, Ève, prendre les devants et s'écarter de sa place naturelle de dépendance. Et au lieu de repousser les avances du serpent et de rechercher l'aide et la protection de son chef donné par Dieu, elle a agi de manière indépendante et s'est laissée séduire par le serpent pour désobéir au commandement de Dieu. C'est pourquoi Dieu a clairement déclaré que son rôle devait être celui de la subordination à son mari.

Nous ne sommes pas laissés à nos propres déductions à partir de ces faits, car l'Esprit de Dieu fait référence à cette tromperie d'Ève par Satan en 1 Timothée 2:11-14, et la présente comme une raison pour laquelle les femmes, dans l'ère actuelle de l'Assemblée, ne doivent pas user d'autorité sur l'homme. Nous y lisons : « Que la femme apprenne dans le silence, en toute soumission ; mais je ne permets pas à la femme d'enseigner ni d'user d'autorité sur l'homme ; mais elle doit demeurer dans le silence ; car Adam a été formé le premier, et puis Eve ; et Adam n'a pas été *trompé* ; mais la femme, ayant été trompée, est tombée dans la transgression. »

On trouve ici deux raisons pour lesquelles la femme ne doit pas enseigner *dans l'Assemblée*. L'une est la primauté d'Adam dans la création, qui implique l'autorité, et l'autre, le fait que la femme a été séduite par le serpent. Adam n'a pas été séduit comme la femme ; il a péché en toute connaissance de cause¹ et était plus coupable

¹ Angl. : *with his eyes open* (les yeux ouverts). (ndt)

que son épouse, mais c'est Ève qui a été séduite. Tel fut son rôle dans la chute de l'humanité, et comme elle s'est révélée être une mauvaise dirigeante à cet égard, dans la sage gouvernance de Dieu, elle est écartée de toute fonction d'autorité ou d'enseignement au sein de l'Assemblée. Nous trouvons ainsi ici le premier et le plus puissant avertissement contre le fait que la femme prenne la tête. C'est assurément un signal d'alerte saisissant dès le tout début du voyage de l'homme à travers la mer du temps.

Comme l'a fait remarquer quelqu'un : « Lorsque les femmes sortent de leur place, elles semblent être la proie privilégiée du diable. C'est une femme, dans la parabole, qui a introduit le levain dans les trois mesures de farine (Matt. 13:33) – type de l'introduction de principes corrupteurs qui ont imprégné la profession chrétienne. C'est une femme – Ève – qui est tombée « dans la transgression ».

Ce sont « des femmelettes chargées de péchés, entraînées par des convoitises diverses », qui sont emmenées captives par des hommes malfaisants en ces temps périlleux de la fin des temps (2 Tim. 3:6). C'est une femme – Jézabel – qui figure historiquement dans les pages de l'Ancien Testament comme l'exemple de tout ce qui est répugnant et méchant ; qui est figure typiquement dans l'Apocalypse comme l'exemple de la corruption ecclésiastique et de la dépravation religieuse de la pire espèce (1 Rois 21 ; Apoc. 2:20).

« De nos jours, la grande majorité des médiums spirites sont des femmes ; le spiritisme moderne a commencé avec des femmes – les sœurs Fox en Amérique. C'est une femme hystérique – Mme White – qui, par ses prétentions blasphématoires, a été la cheffe de file, et en grande partie l'inventrice, de ce système pervers qu'est l'Adventisme du septième jour. »

« La Science chrétienne – qui n'est ni chrétienne ni scientifique – doit son origine à Mme Eddy – une femme. » (A. J. Pollock)

À cette liste, on pourrait ajouter le mouvement actuel du Pentecôtisme, avec le fanatisme qui l'accompagne, dans lequel les femmes sont les dirigeantes les plus en vue et les plus enthousiastes.

Il ne s'agit pas ici de dénigrer la femme, car sur le plan moral, elle possède généralement des qualités plus nobles que l'homme et le

surpasse souvent en affection et en dévouement envers le Christ. Il n'est pas non plus question ici des capacités de la femme, car, comparée à l'homme, elle ne manifeste aucune infériorité en matière de génie, de culture, de tact, d'éloquence, etc. C'est uniquement une question de position que l'homme a au-dessus de la femme. Ce que nous souhaitons souligner ici, c'est ceci : lorsque la femme s'écarte du rôle et de la sphère de service que Dieu lui a confiés et qu'elle occupe une place d'enseignement et de direction, elle devient souvent la victime privilégiée des tromperies de Satan et la propagatrice de ses mensonges et de ses hérésies. Telle est la leçon que nous devrions tirer d'Ève dans le jardin d'Éden et de l'histoire ultérieure de la femme.

En revanche, lorsque la femme reste à la place que Dieu lui a donnée, elle est une force extrêmement efficace au service du bien, et sa présence ainsi que son influence au service de Christ sont, sous l'autorité de Dieu, d'une importance vitale pour le succès et la pérennité de l'Assemblée. La Bible regorge d'exemples de femmes pieuses, fidèles et dévouées qui ont rendu de grands services à Dieu dans les sphères qui leur avaient été divinement assignées.

En rassemblant ce qui précède, nous pouvons résumer ainsi : parce qu'Ève a été trompée par Satan et a pris l'initiative dans l'acte du premier péché, en conséquence la femme a été placée, selon l'ordre divin, dans une position de subordination à l'homme ; elle doit apprendre en silence, en toute soumission, et ne doit jamais exercer d'autorité sur l'homme. Voilà ce que nous apprenons quant au rôle biblique de la femme, en raison de son rôle dans la chute de l'humanité en Éden. Et ce statut divinement établi reste inchangé dans l'actuelle période ecclésiastique de la grâce. De plus, l'histoire de la femme n'a fait que prouver la sagesse et la justesse de la délimitation de sa sphère telle qu'imposée par Dieu.

Les saintes femmes d'autrefois et sous la loi

L'apôtre Pierre, en exhortant les épouses quant à leur conduite, évoque la manière d'agir des saintes femmes d'autrefois et cite la conduite de Sara en exemple. Puisque ces paroles, que le Saint Esprit nous a données par l'intermédiaire de Pierre, sont utiles à notre sujet actuel, nous les citerons ici. « Pareillement, vous,

femmes, soyez soumises à vos propres maris, afin que, si même il y en a qui n'obéissent pas à la parole, ils soient gagnés sans la parole, par la conduite de leurs femmes, ayant observé la pureté de votre conduite dans la crainte – vous, dont la parure ne doit pas être une parure extérieure qui consiste à avoir les cheveux tressés et à être paré d'or et habillé de beaux vêtements, mais l'homme caché du cœur, dans l'incorruptibilité d'un esprit doux et paisible qui est d'un grand prix devant Dieu ; car c'est ainsi que jadis se paraient aussi les saintes femmes qui espéraient en Dieu, étant soumises à leurs propres maris, comme Sara obéissait à Abraham, l'appelant seigneur, de laquelle vous êtes devenues les enfants... » (1 Pierre 3:1-6).

Ces paroles sont claires en elles-mêmes et ne nécessitent aucun commentaire. Sara, que l'Ancien Testament nous présente comme une femme à la personnalité vigoureuse et autoritaire, incarne l'exemple des saintes femmes d'autrefois qui demeuraient soumises à leurs maris et manifestaient une conduite chaste. Cela nous indique clairement la position de la femme par rapport à l'homme, ainsi que la conduite suivie par les femmes pieuses d'autrefois.

En lien avec ce qui précède, nous ferons une brève référence à la place de la femme sous la loi. Lorsque l'apôtre Paul écrit à l'Assemblée de Corinthe et leur donna des instructions concernant la place de la femme dans l'Assemblée, il dit qu'elles devaient être « soumises, comme le dit aussi la loi » (1 Cor. 14:34). Il ne fait pas référence à un passage ou à un précepte particulier, mais à l'esprit général de l'Ancien Testament. Tout au long de la dispensation de la loi, nous constatons que la place de la femme est celle de la soumission et de l'obéissance, et non celle du leadership ou de l'autorité.

Ainsi, nous voyons clairement que la création, la chute et la loi s'accordent toutes pour désigner la place de soumission comme la position divinement assignée à la femme.

Sous la dispensation de la grâce

Compte tenu du contexte biblique évoqué ci-dessus concernant la place de la femme dans la création, lors de la chute de l'humanité et sous la loi, ainsi que des instructions qui en découlent concernant son rôle à l'époque de l'Assemblée, nous pouvons désormais examiner son rôle dans l'actuelle dispensation de la grâce, tel qu'il est présenté dans le Nouveau Testament et tel qu'il s'applique à la sphère du foyer, celle de la vie publique et celle de l'Assemblée.

1 – Au sein du foyer

Puisque le foyer précède naturellement l'Assemblée dans l'ordre moral et chronologique, vu qu'il est le fondement de toute société, il convient que nous examinions d'abord le rôle particulier que l'Écriture attribue à la femme dans cette sphère des plus bénies. Cela nous aidera également à mieux comprendre la position divinement prescrite qui est donnée aux femmes au sein de l'Assemblée. Son rôle au sein du foyer et celui au sein de l'Assemblée sont nécessairement en harmonie l'un avec l'autre, et si une femme apprend à assumer son rôle propre au sein du foyer, elle sera très probablement en mesure de discerner son rôle propre au sein de l'Assemblée.

La relation fondamentale au sein du foyer est celle entre mari et femme ; puis, si des enfants sont donnés, s'ajoute cette heureuse affinité entre père, mère et enfants. Dans cette relation délicieuse qu'est celle d'une épouse, ou d'une épouse et d'une mère, la femme occupe une place très importante et influente au sein du foyer. Un foyer n'est pas un véritable foyer sans une épouse ou une mère pieuse.

Nous avons déjà évoqué le rôle que Dieu a confié à Ève en tant qu'aide appropriée pour Adam. Amenée à lui par Dieu, elle prit place à ses côtés en tant qu'épouse et aide, comme Dieu l'avait prévu. Elle a été créée pour être sa partenaire et la compagne de son cœur – une seule chair avec lui. L'homme, ayant été créé le premier, était son chef, et lorsque survint la chute, Dieu déclara clairement qu'elle devait se soumettre à l'autorité de son mari. Elle ne devait toutefois pas être piétinée par lui, mais se tenir à ses cô-

tés sur un pied d'égalité avec lui, sous son bras pour être protégée par lui, et près de son cœur pour être aimée par lui. Telle est la place particulière de la femme dans la relation conjugale, comme ordonnée par Dieu dans la création.

Mais entre la chute et la croix, on n'entend plus parler de la place qui revient à la femme dans la création. « Les païens l'avaient rabaisée au rang d'esclave de l'homme. La loi la protégeait contre le mépris dans certaines circonstances (Ex. 21 ; Lévit. 18:18) ; pourtant, sous l'ordre mosaïque, elle n'a jamais occupé la place qui lui revenait auprès de l'homme. Mais, après la manifestation du Second Homme (Christ) et l'accomplissement de son œuvre d'expiation, l'ordre originel de la création est à nouveau rappelé, et la femme retrouve sa véritable place aux côtés de l'homme » (C.E.S.).

Ce rôle qui lui revient est exposé dans Éphésiens 5:22-23. Il y est dit aux maris d'aimer leurs femmes comme leur propre corps, comme aussi le Christ a aimé l'Assemblée et s'est livré lui-même pour elle. Et les épouses sont exhortées à se soumettre à leur propre mari comme au Seigneur, car le mari est le chef de la femme, tout comme le Christ est le chef de l'Assemblée. C'est pourquoi, comme l'Assemblée est soumise au Christ, ainsi les femmes doivent l'être aussi à leur mari en toutes choses. Tandis que le mari doit veiller à aimer sa propre femme comme lui-même, la femme est exhortée à veiller de manière à respecter son mari.

Tel est l'ordre de Dieu pour le mari et la femme au sein du foyer, sous cette dispensation de la grâce. Bien que la femme doive être traitée avec tendresse et considérée avec le plus grand amour par son mari, elle doit le reconnaître comme le chef du foyer, lui être soumise et le respecter en tant que mari. Elle doit le faire « comme au Seigneur » (Éph. 5:22), en reconnaissant le Seigneur derrière son mari comme Celui duquel découle l'autorité de qu'il confie au mari. Elle doit également se souvenir que, dans sa soumission à son mari, elle est un type et un reflet de la soumission de l'Assemblée à Christ, sa Tête (son Chef). Quel privilège merveilleux en effet !

En 1 Timothée 5:14, il est demandé aux jeunes qu'ils « se marient, aient des enfants, *gouvernent* leur maison ». Diriger et organiser le foyer est la tâche particulière de la femme, mais c'est le mari

qui est le chef responsable de la maison. Une femme qui s'arroge la direction de la maison, au mépris de son mari, sera à coup sûr malheureuse et misérable, et récoltera certainement les fruits amers de sa propre rébellion dans l'anarchie de ses enfants élevés dans le désordre. Bien qu'aujourd'hui les femmes revendiquent la liberté et l'égalité des droits avec les hommes, et que la soumission féminine soit impopulaire et largement mise de côté, il n'en reste pas moins que c'est le commandement et le désir de Dieu que les épouses soient soumises à leur mari en tant que chef de famille. Sans cela, il ne peut y avoir de véritable vie familiale, ni de joie, ni de bénédiction.

Après avoir examiné la place de la femme dans la relation conjugale et au sein du foyer, nous pouvons maintenant nous pencher sur son service dans cette sphère bénie. La femme consacre une grande partie de son temps à la maison, à accomplir les tâches quotidiennes de la vie, et c'est ainsi qu'elle rend un grand service à Dieu. Colossiens 3:23-24 dit : « Quoi que vous fassiez, faites-le de cœur, comme pour le Seigneur... vous servez le seigneur Christ. » En pourvoyant aux besoins de son mari et de ses enfants, et en faisant de son foyer un lieu de repos, de joie et de refuge dans un monde en proie aux troubles, la femme occupe en effet une place très importante.

La mère est véritablement le centre et le cœur du foyer. Le charme d'un foyer dépend en grande partie de l'attitude et de l'état d'esprit de l'épouse. Une épouse prudente qui gère son foyer avec sagesse et parcimonie, et qui emplie la maison d'amour et de gaieté, est une grande bénédiction pour son mari, ses enfants et tous ceux qui franchissent le seuil de sa maison. La réussite ou l'échec d'un mari dans la vie dépend souvent de la conduite de son épouse au sein du foyer. De nombreux hommes doivent en grande partie la position qu'ils occupent aujourd'hui à la sagesse et au bon jugement de leurs épouses.

C'est en grande partie grâce à l'épouse que la pratique de cette véritable vertu chrétienne qu'est l'hospitalité est rendue possible au sein du foyer. Il s'agit là d'un service des plus précieux et indispensables au sein de l'Assemblée, qui apporte assurément une riche récompense sous forme de bénédictions présentes et futures. De cette manière, les femmes prennent une part réelle à l'œuvre de

Christ : elles ouvrent leur foyer aux serviteurs du Seigneur, au peuple du Seigneur, mais aussi aux non-croyants, afin qu'ils puissent entendre l'évangile et être sauvés. Le fait qu'Aquila et Priscille aient invité Apollos chez eux et lui aient enseigné plus parfaitement la voie de Dieu est un exemple d'un tel service (Actes 18:26).

L'un des services les plus précieux d'une mère au sein du foyer est l'éducation des enfants. C'est là sa tâche particulière, car elle passe plus de temps avec les enfants que le père et exerce une influence puissante sur leur vie, pour le meilleur ou pour le pire. Remarquez combien de fois le nom de la mère est mentionné dans les livres des Rois et des Chroniques en relation avec les différents rois d'Israël. L'Esprit de Dieu nous montre ainsi ce qui était probablement le facteur le plus important dans la formation du caractère des hommes qui gouvernaient le peuple de Dieu : la mère.

Les fondements du caractère se posent dans l'éducation des enfants au sein du foyer, et la main de la mère est l'instrument que Dieu se plaît à utiliser pour les forger. La tâche la plus importante de la mère, celle que Dieu lui a confiée, s'accomplit à la maison auprès de ses enfants, et elle devrait se consacrer entièrement à leurs soins, à leur éducation et à leur formation. Si une mère néglige cette tâche capitale à la maison, ou la remet à d'autres et cherche à servir le Seigneur dans d'autres domaines, elle laisse son travail inachevé et échouera certainement à accomplir correctement la tâche d'autrui à laquelle elle n'a pas été appelée. L'éducation et l'enseignement que les enfants reçoivent de leur mère durant leurs jeunes années, où leur sensibilité est la plus influençable, exercent une influence déterminante sur toute leur vie et laisseront dans leur jeune esprit et leur cœur, malléables et réceptifs, une empreinte indélébile. Quelle importance revêt donc la tâche des mères au sein du foyer ! Qu'elle ne soit pas négligée.

Ainsi, nous constatons et devons affirmer que c'est au sein du cercle familial que la femme trouve le domaine *spécial* pour servir et glorifier Dieu. C'est ici, dans ce domaine plus intime qui lui est propre, qu'elle brille le plus et qu'elle exerce la plus grande influence pour le bien. La vie domestique, souvent méprisée et délaissée par les femmes d'aujourd'hui, est le lieu où elle est le mieux à sa place.

Nous ne voulons pas dire qu'il n'y a aucun service que la femme puisse rendre, ni qu'il n'y a aucun travail qu'elle puisse accomplir dans la vie de l'assemblée. Nous affirmons simplement que le foyer ou le cercle domestique est *par excellence* la sphère du service de la femme. Et dans cette sphère domestique, nous voyons que sa place, selon les Écritures, est celle de la soumission à son mari.

Dans ce qui précède, nous avons principalement examiné la position et le service des femmes mariées dans la sphère familiale. Les femmes célibataires trouveront elles aussi un véritable champ d'action chrétien dans le cercle familial. Elles peuvent elles aussi servir dans les affaires matérielles, s'occuper des enfants, des malades et des personnes âgées, ou confectionner des manteaux et des vêtements comme Dorcas (Actes 9:39).

2 – *L'enseignement public*

En ce qui concerne le rôle de la femme dans la chute de l'humanité en Éden, nous avons déjà cité 1 Timothée 2:11-14 et noté les restrictions gouvernementales qui y sont imposées aux femmes. Il sera bon pour nous de revenir sur ces versets dans le cadre de la partie actuelle de notre sujet. « Que la femme apprenne dans le silence, en toute soumission ; mais je ne permets pas à la femme d'enseigner ni d'user d'autorité sur l'homme ; mais elle doit demeurer dans le silence ; car Adam a été formé le premier, et puis Eve ; et Adam n'a pas été trompé ; mais la femme, ayant été trompée, est tombée dans la transgression. »

Ces versets s'appliquent à un domaine plus large que celui de l'assemblée locale réunie. Ils traitent de la conduite appropriée entre l'homme et la femme, et englobent tout témoignage public où les deux sexes sont présents. Ils font référence à l'enseignement public devant un public mixte, car il y est question d'exercer une autorité sur l'homme. La femme ne doit jamais se présenter comme enseignante ni enseigner lors de réunions mixtes, car alors l'homme se trouve à ses pieds en tant qu'élève, ce qui renverse l'ordre établi par Dieu.

L'homme a été formé le premier ; il est le représentant de Dieu et le chef, et doit conserver la position qui lui revient de droit en tant que dirigeant et enseignant. Parce qu'Ève a pris l'initiative de la

transgression et a été trompée par Satan, démontrant ainsi qu'elle était une mauvaise dirigeante, dans le gouvernement de Dieu, il est interdit aux femmes d'occuper des postes d'autorité et d'enseignement. Elles doivent apprendre en silence et dans la soumission. Une femme ne doit donc jamais occuper une place publique *en tant qu'enseignante reconnue de la Parole de Dieu*, ni enseigner dans l'assemblée ou devant un public mixte où elle se place sur un pied d'égalité avec les hommes ou au-dessus d'eux, car elle usurperait alors l'autorité sur l'homme.

Nous constatons cependant que Tite 2:3-4 enjoint aux femmes âgées d'« enseigner de bonnes choses » et « qu'elles instruisent les jeunes femmes », etc. Ici, les femmes âgées se voient accorder le droit d'enseigner, mais ce domaine est défini comme se rapportant aux jeunes femmes et l'enseignement revêt un caractère plutôt informel sur des sujets pratiques touchant davantage au foyer et à la famille (v.4-5). Aider les femmes à comprendre et à appliquer les Écritures, et discuter librement avec elles de la Parole, est tout à fait approprié. On devrait encourager les sœurs à œuvrer avec diligence pour le Seigneur dans ces domaines. Même la communication discrète de l'évangile dans une conversation avec des hommes est appropriée pour une femme, si elle est faite d'une manière modeste et convenable.

Une telle activité peut déboucher sur un enseignement formel, et alors la femme sort de son rôle. Si elle organise régulièrement des conférences publiques sur les Écritures, même en présence exclusive de femmes, cela pourrait revêtir le caractère d'un enseignement et constituer une violation de 1 Timothée 2:12 : « Je ne permets pas à la femme d'enseigner. »

Enseigner la Bible aux enfants, prier et chanter avec eux constituent également un service approprié et précieux auquel les femmes peuvent se consacrer. Ce travail commence au sein du foyer et peut se poursuivre à l'école du dimanche ou lors de réunions pour enfants. L'école du dimanche publique n'est qu'un prolongement d'un rassemblement familial, déplacé du foyer vers des locaux plus spacieux et plus pratiques. Il serait donc tout à fait approprié que des sœurs enseignent dans des classes d'école du dimanche destinées aux enfants ou aux jeunes filles, en particulier lorsqu'elles ont reçu cette charge de la part de frères sous la direc-

tion desquels elles servent. Lorsque de jeunes frères ou d'autres frères font partie d'une école du dimanche, nous estimons qu'il serait contraire aux Écritures qu'une sœur soit, par exemple, la directrice de l'école, car cela reviendrait à exercer une autorité sur un homme.

Notre prière est que davantage de femmes fidèles s'engagent activement pour le Seigneur et soient encouragées à œuvrer dans ces domaines, que nous avons qualifiés de domaines propres aux femmes. Elles sont indispensables, et l'œuvre du Seigneur stagne faute de sœurs dévouées et énergiques. Que le Seigneur bénisse abondamment chaque femme engagée pour lui, dans une œuvre qui lui est propre.

3 – *Dans l'assemblée*

1 Corinthiens 14:34-38 nous donne des instructions claires quant à la place de la femme dans l'assemblée réunie. « Que vos femmes se taisent dans les assemblés, car il ne leur est pas permis de parler ; mais qu'elles soient soumises, comme le dit aussi la loi. Et si elles veulent apprendre quelque chose, qu'elles interrogent leurs propres maris chez elles ; car il est honteux pour une femme de parler dans l'assemblée. La Parole de Dieu est-elle procédée de vous ? ou est-elle parvenue à vous seuls ? Si quelqu'un pense être prophète ou spirituel, qu'il reconnaisse que les choses que je vous écris ce sont les commandements du Seigneur. Et si quelqu'un est ignorant, qu'il soit ignorant. »

Il est ici clairement établi qu'une femme ne doit pas parler dans l'Assemblée. L'expression « dans l'Assemblée » ou « dans les assemblées » est utilisée cinq fois dans ce chapitre et désigne toujours les rassemblements de chrétiens en assemblée, la réunion de toute l'Assemblée [localement]. Lors d'une telle réunion d'assemblée, les femmes ne doivent pas parler du tout, mais rester silencieuses et soumises.

En 1 Corinthiens 11:15, l'apôtre parle d'une femme qui prie ou qui prophétise. Ce passage autorise une telle activité de la part d'une femme, mais n'indique pas où elle doit être exercée. Le chapitre 14 dit clairement qu'un tel ministère des femmes n'est pas autorisé dans l'assemblée, mais qu'elle doit y garder le silence. Il est donc

tout à fait évident que c'est en dehors de l'assemblée locale qu'une femme doit prier et prophétiser. Actes 21:8-9 mentionne que la compagnie de Paul se rendit chez Philippe l'évangéliste et que celui-ci avait quatre filles qui prophétisaient. Il ressort certainement du contexte qu'elles prophétisaient chez elles et non dans l'assemblée ; tout cela était en règle.

Il est important de noter que cette interdiction faite aux femmes de prendre la parole dans l'Assemblée n'est pas seulement la parole de l'apôtre Paul – un célibataire – comme certains le qualifiaient, mais que ces choses sont « le commandement du *Seigneur* » (1 Cor. 14:37). Et si quelqu'un veut être spirituel et plaire au Seigneur, il ou elle doit reconnaître qu'il s'agit là d'un statut de Dieu. Il s'agit simplement d'obéir à la volonté expresse de Dieu. Tenter de contourner ce passage biblique clair et persister dans l'obstination et la désobéissance montre que le cœur n'est pas disposé à faire la volonté de Dieu et que Sa Parole n'est pas respectée.

Les Corinthiens, tout comme beaucoup aujourd'hui, se sont peut-être crus libres de faire ce qui leur plaisait en la matière. L'apôtre dit donc : « La Parole de Dieu est-elle procédée de vous ? ou est-elle parvenue à vous seuls ? » (v.36) ; c'est-à-dire : Avez-vous reçu du Seigneur l'autorité de décider de ce que vous devez faire en la matière ? La Parole de Dieu n'est pas venue *depuis* vous, mais *vers* vous. Ils devaient donc se soumettre au commandement du Seigneur transmis par l'apôtre.

On dit parfois que le mot « parler » dans ce passage signifie bavarder, colporter des ragots ou chuchoter pendant le culte, et que c'est ce que l'apôtre interdisait. Mais c'est là une affirmation tout à fait erronée et trompeuse. La Concordance de Young montre que c'est le mot grec *laleo* qui est utilisé ici et dans tout le chapitre. Il est traduit par *parler* tout au long de ce chapitre et 241 fois dans le Nouveau Testament. Il signifie *dire*² ou *parler*³. Ainsi, au même titre que les prophètes doivent parler à deux ou à trois (v.29), les femmes *ne doivent pas parler* dans l'assemblée. C'est le même mot dans les deux cas.

² Angl. : *talk*. (ndt)

³ Angl. : *speak*. (ndt)

D'autres diront que cette interdiction faite aux femmes de prendre la parole dans l'assemblée ne s'appliquait qu'à Corinthe, où les femmes étaient ignorantes, bruyantes et effrontées, et incapables de prendre part à la vie publique. La première affirmation est fausse et la seconde n'est qu'une simple supposition. Le début de cette Épître aux Corinthiens nous montre que Paul l'adressait « À l'assemblée de Dieu qui est à Corinthe... avec *tous* ceux qui *en tout lieu* invoquent le nom de notre Seigneur Jésus Christ » (ch.1:2).

Cela est assurément déterminant. Les instructions données dans cette épître ne se limitent pas à une application locale, mais elles s'adressent également à tous les chrétiens professants, où qu'ils se trouvent. Et dans le passage même dont il est question, l'apôtre parle des femmes qui gardent le silence dans les « assemblées ». Il ne dit pas « dans votre assemblée », mais « dans les assemblées ».

La place de la femme est celle de la soumission et de la discrétion au sein de l'assemblée, et non celle de la direction. L'homme est, moralement et spirituellement, *l'esprit* de l'humanité, tandis que la femme en est *le cœur*. Le cœur se trouve dans la poitrine, à l'abri des regards, tandis que la tête est à l'extérieur et visible de tous. Ceux qui participent publiquement à la vie de l'assemblée occupent une place de direction au sein de l'assemblée, que ce soit dans la prière, la louange ou le ministère, et cette place de direction n'est pas attribuée aux femmes.

Beaucoup ne réalisent pas que même lorsqu'on prie publiquement, on conduit l'assemblée réunie dans la prière. Il ne s'agit pas simplement d'une personne qui prie individuellement. Cette personne est le porte-parole de l'assemblée dans la prière ou la louange. Par conséquent, pour une femme, prier lors d'une réunion de prière de l'assemblée ou lors d'une réunion mixte reviendrait à occuper une place de direction contraire à l'Écriture. Dans 1 Timothée 2:8, l'apôtre dit : « Je veux donc que les *hommes* prient en tout lieu. » Cette liberté illimitée dans la prière n'est pas accordée aux femmes.

À cet égard, nous pouvons également tirer une leçon d'Anne, en 1 Samuel 1:9-17. Cette femme pieuse priait dans la maison du Seigneur, alors que les fidèles étaient rassemblés. Remarquez ce qui

est dit à son sujet : « Anne parlait dans son cœur ; ses lèvres seulement remuaient, mais on n'entendait pas sa voix » (v.13). Il n'était pas convenable de prier à voix haute au sein de cette assemblée mixte, mais elle pouvait prier dans son cœur, et Dieu l'a entendue et lui a répondu. De même aujourd'hui, les femmes peuvent prier et louer dans leur cœur au sein de l'assemblée réunie, et se joindre à l'« Amen » lors des prières et louanges publiques.

4 – Se couvrir la tête

Au début de cette brochure, nous avons brièvement évoqué la question du voile que la femme doit porter sur la tête lorsqu'elle prie ou prophétise, ainsi que lorsqu'elle se trouve dans l'assemblée. Nous allons maintenant examiner ce point plus en détail.

L'apôtre donne des instructions à ce sujet dans 1 Corinthiens 11:3-16. On y lit : « Mais je veux que vous sachiez que le chef de tout homme, c'est le Christ, et que le chef de la femme, c'est l'homme, et que le chef du Christ, c'est Dieu. Tout homme qui prie ou qui prophétise en ayant quelque chose sur la tête, déshonore sa tête ; et toute femme qui prie ou qui prophétise, la tête découverte, déshonore sa tête, car c'est la même chose qu'une femme qui serait rasée. Car si la femme n'est pas couverte, qu'on lui coupe aussi les cheveux. Mais s'il est déshonorable pour une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle soit couverte. Car l'homme, étant l'image et la gloire de Dieu, ne doit pas se couvrir la tête ; mais la femme est la gloire de l'homme. Car l'homme ne procède pas de la femme, mais la femme de l'homme ; car aussi l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme à cause de l'homme. C'est pourquoi la femme, à cause des anges... Jugez-en en vous-mêmes : est-il convenable qu'une femme prie Dieu sans être couverte ? »

Ces Écritures nous montrent que Dieu a établi une certaine autorité et un certain ordre qu'il souhaite que nous reconnaissons et observions. Le fait que les hommes aient la tête découverte et les femmes la tête couverte en présence du Seigneur n'est pas simplement une question de coutume. Il y a une raison et une signification bibliques à cet ordre.

Dieu est le chef de Christ, le Christ est le chef de l'homme et l'homme est le chef de la femme. Puisque l'homme est l'image et la gloire de Dieu et que le Christ est son chef, ce serait un déshonneur et une honte pour Christ, son chef, que d'avoir la tête couverte lorsqu'il prie et prophétise (c'est-à-dire lorsqu'il s'exprime en public). *La gloire de Christ doit être visible et non voilée.*

Mais la femme a été créée pour l'homme et elle est issue de l'homme, et elle est la gloire de l'homme. C'est pourquoi sa tête doit être couverte lorsqu'elle prie ou prophétise, car la gloire de l'homme ne doit pas être visible, en particulier au sein de l'assemblée réunie. *C'est la gloire de Christ, et non celle de l'homme, qui doit y être manifestée.*

De plus, le verset 10 dit que la femme doit avoir une marque de *l'autorité* sur sa tête à cause des anges. C'est-à-dire qu'elle doit porter un voile sur la tête en signe de l'autorité de l'homme auquel elle est soumise. Lorsqu'une femme porte un voile sur la tête en présence du Seigneur, c'est une reconnaissance du fait que l'homme est le chef qui lui a été donné par Dieu. Une femme qui vient dans la présence du Seigneur sans voile montre ainsi qu'elle veut être comme l'homme et qu'elle ne veut pas occuper la place de soumission. Elle déshonore son chef, même si elle n'en a pas conscience. Cela peut être fait par ignorance, mais c'est bien ce que cela signifie.

Les anges sont des spectateurs au sein de l'Assemblée et ils doivent y voir l'ordre de Dieu respecté. Ils voient l'ordre dans les cieux et dans toute la création, et ils ne devraient pas voir de désordre parmi les chrétiens. Les séraphins se couvrent en présence du Seigneur (És. 6:1-3), et ils s'attendent à voir les femmes faire de même en obéissance à la Parole de Dieu. Le propos de Dieu est que « la sagesse si diverse de Dieu soit donnée à connaître aux principautés et aux autorités dans les lieux célestes, par l'assemblée » (Éph. 3:10-11). Cette « sagesse de Dieu » est le mystère du Christ et de l'Assemblée, symbolisé par le mari et la femme, l'un étant le chef et l'autre lui étant soumise (Éph. 5:22-32).

Le fait de se couvrir la tête s'applique aussi bien aux femmes célibataires qu'aux femmes mariées. Ces versets de 1 Corinthiens 11 parlent de la femme en général et de l'homme en général. Nombres

30:3-5 enseigne qu'une femme, dans la maison de son père pendant sa jeunesse, doit se soumettre à son autorité. Ses vœux ne pouvaient être valables que si son père les autorisait. De même, les vœux d'une épouse n'étaient valables que si son mari les autorisait. Ainsi, une femme doit reconnaître l'autorité de son père, de son mari ou de l'homme en général lorsqu'elle se trouve en présence du Seigneur. Le fait de se couvrir la tête est un signe de cette reconnaissance.

La honte de la tête découverte

« ...toute femme qui prie ou qui prophétise, la tête découverte, déshonore sa tête, car c'est la même chose qu'une femme qui serait rasée. Car si la femme n'est pas couverte, qu'on lui coupe aussi les cheveux. Mais s'il est déshonnête pour une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle soit couverte. » (1 Cor. 11:5-6)

Dans l'Ancien Testament, lorsqu'une femme avait la tête découverte ou rasée, c'était un signe de honte, comme on le voit en Nombres 5:18, où une femme était soupçonnée par son mari, et en Deutéronome 21:10-13, concernant une belle femme faite captive par un Israélite. Ainsi, ici, dans 1 Corinthiens 11, l'apôtre dit que si une femme prie ou prophétise la tête découverte, c'est comme si elle avait la tête rasée. Et puisque le fait de se faire couper les cheveux ou de se faire raser la tête est un signe de honte, elle doit se couvrir la tête. Elle ne doit porter aucun signe de honte en présence du Seigneur. Elle ne doit pas se présenter devant Dieu comme une femme soupçonnée d'infidélité envers son mari. Le voile sur sa tête indique qu'elle le reconnaît comme son chef et qu'elle jouit de sa pleine confiance.

En passant, il est bon de noter, d'après ces versets de 1 Corinthiens 11, qu'il est honteux pour une femme de se faire couper les cheveux, et qu'au contraire « si une femme a une longue chevelure, c'est une gloire pour elle » (v.15). Ces paroles de l'Écriture devraient trancher la question des cheveux courts pour toute femme pieuse. Une femme devrait-elle couper une partie de la gloire que Dieu lui a donnée, et la jeter ?

La longue chevelure n'est pas un voile

La Version Autorisée anglaise et la plupart des autres traductions indiquent en 1 Corinthiens 11:15 : « car sa chevelure lui a été donnée pour voile »⁴. Certains en déduisent que la longue chevelure d'une femme constitue son voile et donc qu'aucun autre voile n'est nécessaire. Or cette phrase est mal traduite et ne rend absolument pas le sens du texte original. Le mot grec utilisé ici est tout à fait différent de celui qui est correctement traduit par *couverte* au verset 6. Là, le mot est *κατακαλύπτεται* (*katakaluptai*) et signifie *se couvrir*, ou *se voiler la tête*. Ici, au verset 15, le mot est *περιβολαίου* (*peribolaïou*) et signifie *ce qui est jeté autour* (Lexique de Liddell et Scott).

Ainsi, la traduction JND rend correctement cette phrase par « car la chevelure lui est donnée en guise de voile ». Autrement dit, la longue chevelure est donnée à la femme par la nature comme un voile qui la couvre. Ce n'est pas le voile couvrant sa tête sur lequel l'apôtre insiste dans le verset précédent. Si la gloire de l'homme doit être voilée en présence de Dieu, comme nous l'avons expliqué précédemment, alors la longue chevelure de la femme, qui constitue sa gloire personnelle, doit assurément être voilée elle aussi en sa présence.

Paul expose d'abord la différence entre l'homme et la femme et dit que l'homme doit avoir la tête découverte, et la femme la tête couverte. Puis il en appelle davantage au sens des convenances et de la bienséance, en se fondant sur la constitution différente de l'homme et de la femme par nature, comme une autre raison pour laquelle elle doit se couvrir la tête et se présenter différemment de l'homme devant Dieu. « Jugez-en vous-mêmes : est-il convenable qu'une femme prie Dieu sans être couverte ? La nature même ne vous enseigne-t-elle pas ? » (v.13-14). Même dans la nature, Dieu a donné à la femme une longue chevelure comme un voile pour se couvrir. Ce qui convient donc à une femme, c'est de se couvrir la tête lorsqu'elle prie Dieu.

⁴ « ...for her hair is given her for a covering » – la Version Révisée n'a pas corrigé l'erreur. (ndt)

Pas une telle coutume

« Mais si quelqu'un paraît vouloir contester, nous, nous n'avons pas une telle coutume, ni les assemblées de Dieu » (v.16). L'apôtre avait exposé la pensée de Dieu sur ce sujet et, si certains voulaient en débattre, il ajoutait simplement : ni nous ni les assemblées de Dieu n'avons une telle coutume comme celle pour laquelle vous vous disputez.

C'est souvent dans de petites choses, comme le fait de se couvrir ou de se découvrir la tête, que se manifeste l'état du cœur, et qu'un test permet de déterminer si la volonté d'une personne est soumise à Dieu et à sa Parole, ou si elle désire au contraire aller à l'encontre de la Parole et suivre les modes et les usages du moment. Les coutumes peuvent changer, mais les principes de la Parole de Dieu, dans ce domaine comme dans d'autres, demeurent.

Exemples tirés de l'Écriture

1 – Le côté négatif

Nous avons vu, à travers divers passages de la Bible, que le rôle de la femme dans l'Assemblée n'est pas un rôle public, mais relève plutôt de la sphère privée, où elle exerce de nombreuses activités pour son Seigneur et Sauveur. Observons maintenant, à la lumière de l'Écriture, diverses fonctions ou charges qui ne leur ont pas été confiées.

Les 66 livres de la Bible ont tous été écrits par des hommes. Pas une seule femme n'a été choisie par Dieu pour rédiger une partie quelconque des Écritures. Aucune femme n'a été désignée comme Lévite ou prêtre pour servir dans le tabernacle ou le temple de l'Ancien Testament. Aucune femme n'a été choisie par le Seigneur pour faire partie des douze apôtres. Outre les douze apôtres, soixante-dix autres ont été envoyés par le Seigneur. Or, il n'est pas fait mention d'une seule femme parmi eux. En Actes 6, « sept hommes d'entre vous, qui aient un bon témoignage, pleins de l'Esprit Saint et de sagesse », ont été choisis pour servir aux tables et s'occuper des veuves. Pas une seule femme n'a été choisie.

De nombreux témoins sont mentionnés en 1 Corinthiens 15 pour attester de la résurrection du Seigneur. Les noms d'hommes sont cités individuellement, mais aucune femme n'est mentionnée. Cela est très significatif, puisque Marie fut la première à voir le Christ ressuscité et qu'elle fut envoyée par lui avec un merveilleux message à l'intention des disciples. Ici, cependant, son nom est omis de la liste des témoins. N'est-ce pas là une preuve solide que l'Écriture n'accorde pas aux femmes une place de témoignage public ?

Des évêques, des diacres et des anciens étaient nommés dans l'Assemblée primitive et décrits en 1 Timothée et dans Tite. Il s'agissait exclusivement d'hommes. On ne trouve mention d'aucune femme évangéliste, pasteur ou enseignante au sens public du terme dans le Nouveau Testament. Aucune femme n'est citée comme ayant accompli un miracle en public. Il y a deux témoins en Apocalypse 11. Ce sont des prophètes, et non des prophétesses ou un prophète et une prophétesse ; tous deux sont des hommes. L'absence de femmes à ces différentes fonctions publiques nous montre assurément que ce n'est pas là leur domaine d'activité.

2 – Le côté positif

Marie (Miriam)

En Exode 15:20, nous lisons : « Et Marie, la prophétesse, sœur d'Aaron, prit un tambourin en sa main, et toutes les femmes sortirent après elle, avec des tambourins et en chœurs ; et Marie leur répondait : Chantez à l'Éternel », etc. C'était là un bon service. Elle conduisait les femmes dans un chant de louange à l'Éternel ; elle ne cherchait pas à diriger les hommes. Ici, son service était tout à fait acceptable, mais plus tard, lorsqu'elle incita Aaron à se plaindre de Moïse, elle fut frappée de lèpre à cause de son péché (Nomb. 12).

Les femmes d'Exode 35:22-26

En ce qui concerne la construction du tabernacle, nous lisons que des femmes se joignirent aux hommes qui avaient le cœur disposé à servir, « apportèrent des anneaux de nez, et des pendants d'oreille, et des anneaux, et des colliers, toutes sortes d'objets d'or... l'offrande de l'Éternel... Et toute femme intelligente fila de sa

main, et apporta ce qu'elle avait filé : le bleu, et la pourpre, et l'écarlate, et le fin coton ; et toutes les femmes habiles que leur cœur y porta filèrent du poil de chèvre ». Elles ont ainsi joué un rôle remarquable dans la construction du sanctuaire dédié à Dieu.

Débora

Elle était prophétesse, une femme mariée, et elle jugea Israël en une époque de déclin (Jug. 4). Israël était dans un état de grande misère et Débora fut suscitée lorsque le courage des hommes avait complètement failli, afin de briser le joug de l'oppression étrangère. C'est en période de déclin que la femme s'avance – signe d'une situation de choses déplorable. Cependant, il faut remarquer comment même Débora chercha à garder la place qui lui revenait. Elle demeurait sous le palmier et Israël venait vers elle pour être jugé.

Elle appela Barak et lui dit de marcher contre les armées de Sisera, comme l'Éternel l'avait ordonné. Lorsque Barak refusa de partir sans Débora, elle consentit à l'accompagner, mais lui dit que ce voyage ne serait pas à son honneur, car l'Éternel livrerait Sisera entre les mains d'une femme. Ses paroles laissaient entendre que s'il était honteux pour Barak qu'une femme tue Sisera, il était tout aussi honteux qu'une femme soit contrainte, à cause de la timidité des hommes, de juger Israël. Sa foi et son courage inspirèrent et aidèrent Barak, qui était manifestement un homme timide. Ainsi, les sœurs peuvent aider leurs frères timides. Débora ne dirigea pas Barak, mais elle l'encouragea et l'accompagna.

La femme de Sunem

On lit en 2 Rois 4:8-37 l'histoire de cette « grande femme ». On y évoque les soins particuliers et l'hospitalité qu'elle a prodigués au prophète Élisée. Elle suggéra à son mari d'aménager une chambre spéciale pour le prophète, où il pourrait se reposer chaque fois qu'il passerait par là. Sa foi et sa confiance sont également mises en avant.

Les femmes du Nouveau Testament

En deux circonstances majeures, Dieu a honoré la femme plus que l'homme dans le Nouveau Testament. (1) Christ est né d'une femme, la vierge Marie. (2) Le Seigneur, après sa résurrection, est

apparu en premier lieu à une femme, Marie de Madala. Ces deux femmes occupent une place merveilleuse aux côtés du Seigneur. Marie est décrite comme « jouissant de la faveur » divine et « bénie entre les femmes » (Luc 1:28), tandis que Marie de Magdala se distingue par son attachement au Seigneur, et elle a eu le privilège de transmettre un message merveilleux du Seigneur ressuscité aux disciples.

Anne, la prophétesse, « servait Dieu en jeûnes et en prières, nuit et jour... et parlait de lui à tous ceux qui, à Jérusalem, attendaient la délivrance (ou rédemption) » (Luc 2:37-38). Un tel service est accessible à toute sœur aujourd'hui et est plus que nécessaire.

Luc 8:3 mentionne certaines femmes, qui avaient été guéries d'esprits malins et d'infirmités, comme faisant partie des douze qui suivaient le Seigneur, et précise qu'elles « l'assistaient de leurs biens ». C'était là un service véritablement béni.

Marthe accueillit le Seigneur dans sa maison et le servit, tandis que sa sœur Marie s'assit à ses pieds pour écouter ses paroles. Une autre fois, elles « lui firent un souper » et Marie l'oignit d'un parfum précieux en vue de sa sépulture (Luc 10:38 ; Jean 12:1-3).

À propos de la mort du Seigneur, on lit qu'« une grande multitude du peuple et de femmes, qui se frappaient la poitrine et le pleuraient », le suivait. Puis elles se rendirent au sépulcre et « regardèrent comment son corps y avait été déposé » (Luc 23:27, 55). Puis, le premier jour de la semaine, elles se rendirent de bon matin au sépulcre avec les aromates et les parfums qu'elles avaient préparés pour le corps du Seigneur. Tel était le dévouement de ces femmes envers le Seigneur, dans sa vie comme dans sa mort. Un dévouement personnel et plein d'amour resplendit ici comme le service particulier des sœurs.

En Actes 9:36-39, nous lisons l'histoire de Dorcas, qui était pleine de bonnes œuvres et d'aumônes. À sa mort, les veuves vinrent en pleurant et montrèrent les manteaux et les vêtements qu'elle avait confectionnés pour elles. Quel service béni elle a rendu aux pauvres ! En Actes 12:12, nous apprenons que Marie, la mère de Jean-Marc, avait ouvert sa maison pour une réunion de prières, et au chapitre 16:13, nous voyons des femmes rassemblées à l'occa-

sion de la prière au bord d'un fleuve. Nous voyons également Lydie ouvrir sa maison à l'apôtre Paul et à ceux qui l'accompagnaient (ch.16:15).

Parmi les nombreux noms cités pour des éloges personnels en Romains 16, on trouve ceux de diverses femmes. Phœbé était une servante de l'Assemblée à Cenchrée et avait été d'un grand secours à beaucoup. Priscilla et son mari Aquilas étaient les collaborateurs de Paul dans le Christ et avaient risqué leur vie pour lui. À Rome, leur maison était manifestement le lieu de réunion de l'assemblée, car Paul dit : « ...et l'assemblée qui se réunit dans leur maison » [v.5]. Marie avait elle aussi beaucoup œuvré pour Paul et ceux qui l'accompagnaient.

Lorsque Paul écrivit aux Philippiens, il leur demanda d'« aider celles qui ont combattu avec moi dans l'évangile » (Phil. 4:3). Nous pouvons être certains, d'après ce qu'il a écrit ailleurs, qu'elles ne prêchaient pas avec Paul, mais elles étaient solidaires de lui dans les épreuves et les combats de l'évangile. Elles l'aidaient de toutes les manières possibles, peut-être en ouvrant leurs maisons à l'évangile, en faisant preuve d'hospitalité, en recherchant les non-croyants, en priant avec eux, en les invitant à écouter l'évangile, et dans bien d'autres domaines où les femmes peuvent exceller bien davantage que les hommes. Et Paul appréciait ce service rendu par les femmes et parlait d'elles comme travaillant avec lui pour l'évangile. Quelle bénédiction ! Un service aussi précieux pour l'évangile est encore accessible aux femmes aujourd'hui. Elles peuvent chanter l'évangile et ainsi apporter leur aide partout où l'évangile est proclamé. Elles peuvent également rendre visite aux malades et distribuer des traités évangéliques.

Quel vaste champ s'ouvre aux femmes pour servir le Seigneur ! Les exemples précédents de service convenable accompli par diverses femmes d'autrefois devraient encourager nos sœurs à œuvrer avec diligence pour le Seigneur. Leur travail est tout aussi important que le service public des hommes ; il est rappelé en mémoire par le Seigneur et sera récompensé par lui.

Assurément, d'après ce qui nous a été présenté dans cette brochure sur le rôle de la femme, nous devons conclure, selon les Écritures, que son rôle est distinct de celui de l'homme et qu'il n'est

pas conforme aux Écritures que la femme accomplisse ce qui est clairement le travail de l'homme pour le Seigneur. On cite parfois Galates 3:28 pour prouver le contraire. « Il n'y a ni mâle ni femelle, car vous tous, vous êtes un dans le christ Jésus » Ce verset, cependant, ne traite pas de la conduite et de l'ordre au sein de l'Assemblée, mais constitue une déclaration concernant la famille rachetée de Dieu, affirmant qu'il n'y a aucune différence en matière de salut et de grâce entre Juifs et Grecs, esclaves et hommes libres, hommes et femmes. D'autres passages nous ont montré que l'ordre établi par Dieu lors de la création demeure toujours au sein de l'Assemblée.

La parure et la tenue vestimentaire

Avant de conclure notre étude sur le rôle de la femme selon l'Écriture, nous nous sentons tenus d'ajouter quelques remarques concernant la question importante de sa parure et de sa tenue vestimentaire. Dieu nous a également donné des instructions à ce sujet dans sa Parole, et l'écart généralisé et honteux dont font preuve aujourd'hui les femmes en général par rapport à ces injonctions scripturaires rend nécessaire d'attirer l'attention sur ce que Dieu a dit à ce sujet. En 1 Timothée 2:9-10, nous lisons : « De même aussi, que les femmes se parent d'un costume décent, avec pudeur et modestie, non pas de tresses et d'or, ou de perles, ou d'habillements somptueux, mais par de bonnes œuvres, ce qui sied à des femmes qui font profession de servir Dieu ».

De nombreuses femmes, y compris certaines sœurs, suivent les modes du monde en matière d'habillement et de parure, et on les voit porter des vêtements impudiques, des tenues criardes, ainsi que du maquillage sur le visage, des ongles vernis, etc.

Chères sœurs, ces choses sont-elles conformes au passage biblique ci-dessus ? S'agit-il d'une tenue modeste ? La pudeur, la sobriété et ce qui convient aux femmes qui professent la piété caractérisent-elles de telles choses ? Certainement pas. De nombreuses modes dans les pays dits chrétiens sont dégradantes pour les femmes, impudiques et propices à l'éveil des convoitises les plus viles et au péché.

Voici le témoignage d'un jeune homme au sujet de certaines tenues féminines : « Ce sont les vêtements qui, sans rien révéler ni rien cacher, font travailler l'imagination et causent des ravages : pourquoi les jeunes filles ne couvrent-elles pas suffisamment ? »

Le Dr Perry M. Lichenstein, médecin à la prison de Tombs à New York, qui est bien placé pour s'exprimer avec autorité sur les causes de la criminalité, a déclaré ce qui suit : « Les soi-disant crimes passionnels augmentent de manière alarmante, et continueront de le faire, à mon avis, jusqu'à ce que la cause principale soit éliminée. Il me semble que cette cause, c'est le style vestimentaire actuel qui, pour le moins, est impudique ».

« Et même si des vêtements impudiques ne conduisent pas toujours à des crimes graves, ils exercent assurément un attrait très direct et suggestif sur la sexualité, et stimulent les pulsions les plus viles qui sommeillent dans le cœur humain. On peut affirmer sans risque de se tromper qu'il y aurait aujourd'hui beaucoup moins de crimes, bien moins de foyers dont le bonheur a été anéanti à jamais par l'infidélité, moins de procès en divorce, et surtout moins d'atteintes à l'honneur des jeunes filles, ainsi que bien moins de transgressions de péché contre la chasteté, si chacun de ces styles issus de la bassesse morale pouvait être précipité dans les profondeurs de l'enfer, là où ils ont été conçus. N'oubliez pas que la jeune fille qui s'habille de manière séduisante ne peut condamner personne d'autre qu'elle-même si l'attrait de sa tenue lui vaut le traitement habituellement réservé aux femmes de mœurs douteuses. »

Ce qui précède, écrit par le Dr Lichenstein, date de nombreuses années. Aujourd'hui, alors que cette brochure s'apprête à paraître en quatrième édition en 1991, la situation morale dans le monde s'est considérablement dégradée. Le manque honteux de pudeur chez les femmes n'a cessé de s'aggraver. Avec l'exposition du corps féminin à des fins d'attrait sexuel, les crimes et les agressions contre les femmes ont considérablement augmenté.

Dieu hait l'exposition des parties du corps humain liées à la sexualité. Lorsque le prophète Ésaïe a averti Babylone du jugement à venir, il a prédit comment Dieu la mettrait à nu et exposerait ainsi sa honte devant les nations : « ...relève ta robe, découvre ta jambe, traverse les fleuves : ta nudité sera découverte ; oui, ta honte sera

vue. Je tirerai vengeance » (És. 47:1-3). Les femmes modernes se dévoilent ainsi, s'exposant à un mépris total et dévoilant leur honte, même au sein des assemblées chrétiennes.

Il est conseillé à l'Assemblée de Laodicée d'acheter « ...des vêtements blancs, afin que tu sois vêtu et que la honte de ta nudité ne paraisse pas » (Apoc. 3:18). Bien que cela soit dit dans un sens spirituel, il semble également nécessaire que ces paroles puissent s'adresser littéralement à beaucoup aujourd'hui. La première chose qu'Adam et Ève firent après avoir péché fut de se confectionner des vêtements pour couvrir leur nudité. Or, l'humanité semble aujourd'hui prendre plaisir à dévoiler autant que possible sa nudité. Et quelle tristesse de constater que les femmes semblent être les pionnières et les principales coupables de cette pratique déplorable. Combien sont vraies ces paroles de Sophonie 3:5 : « l'inique ne connaît pas la honte. »

Chères sœurs, tenons compte de Romains 12:2 : « Et ne vous conformez pas à ce siècle ; mais soyez transformés par le renouvellement de votre entendement, pour que vous discerniez quelle est la volonté de Dieu, bonne et agréable et parfaite ». Souvenons-nous également de 1 Corinthiens 6:19-20 : « Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint Esprit qui est en vous, et que vous avez de Dieu ? Et vous n'êtes pas à vous-mêmes ; car vous avez été achetés à prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps ».

R.K. Campbell